

# Une nouvelle ressource pour les médecins de famille qui travaillent auprès des familles de militaires

Vancouver (C.-B.), 9 novembre 2016. – Le ministre de la Défense Harjit S. Sajjan se joint aujourd’hui à divers représentants du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) et du [Cercle canadien du leadership pour les familles des militaires et des vétérans](#) pour le lancement d’un nouveau document intitulé [Médecins de famille : travailler auprès des familles de militaires](#), qui vise à mieux conscientiser les professionnels de la santé vis-à-vis de la réalité particulière des familles des militaires et des vétérans en matière de soins de santé au pays.

Au Canada, les quelque 40 000 familles de militaires de la Force régulière et 14 000 familles de la Réserve ont parfois difficilement accès aux services de soins de santé en raison des déménagements fréquents, de la nécessité de s’éloigner de leurs proches pendant de longues périodes, et des risques pour la santé physique et mentale relativement à leur travail. Les familles des militaires actifs n’ont pas accès aux soins médicaux du service militaire, si bien qu’ils dépendent des réseaux de soins de santé provinciaux et territoriaux pour obtenir de tels services. Toutes ces difficultés combinées compliquent l’accès à un médecin de famille et aux soins de santé routiniers, comme les divers rendez-vous, les vaccinations et les soins préventifs. Par ailleurs, ces familles doivent souvent attendre plus longtemps pour consulter des médecins spécialistes, et il leur est parfois difficile de se rendre à de tels rendez-vous lorsque plusieurs heures les séparent de ces spécialistes, en fonction de leur lieu d’affectation.

Quelques statistiques actuelles tirées du document *Médecins de famille : travailler auprès des familles de militaires* :

- 44 % des conjoints ou des conjointes des Forces armées canadiennes considèrent qu’il est extrêmement difficile de retrouver les mêmes services médicaux avec une réinstallation (CAFFRT, 2016);
- 25 % des conjoints ou des conjointes de militaires n’ont pas bénéficié des soins de santé dont ils auraient eu besoin au cours de la dernière année, principalement en raison des longs temps d’attente (Wang, Aitken et CAFFRT, 2016);
- 24 % des conjoints ou des conjointes des militaires affirment ne pas avoir accès eux-mêmes à un médecin de famille, et 17 % n’en ont pas pour leurs enfants (comparativement à la moyenne canadienne de 15,5 %);
- un sixième des militaires déclarent éprouver les symptômes d’au moins un type de trouble mental (Pearson, Zamorski et Janz, 2014).

« Nous comptons sur les femmes et les hommes de nos Forces armées canadiennes pour défendre et protéger les Canadiennes et les Canadiens. Il est important qu’eux-mêmes et leur famille bénéficient des services de soins de santé dont ils ont besoin pour prospérer et vivre activement, affirme le ministre de la

Défense Harjit S. Sajjan. Je tiens à souligner l'engagement des partenaires qui ont collaboré à la production du document publié aujourd'hui. La mise en commun de leur expertise et de leurs compétences collectives fait toute la différence. »

« Ce partenariat unique tout comme cette nouvelle ressource constituent des progrès positifs et importants pour accroître la sensibilisation et pour outiller les médecins de famille en leur fournissant de l'information pertinente pour mieux comprendre les besoins des familles des militaires en matière de soins de santé », déclare la directrice générale et présidente du CMFC, Francine Lemire, M.D., CM, CCMF, FCMF, CAÉ. « C'est sur cette voie qu'il faut poursuivre pour favoriser le changement. Le CMFC est fier de prendre part à ce partenariat pour faciliter l'accès, élargir les ressources et offrir des soins à tous et à toutes. »

« Plusieurs familles canadiennes ont du mal à trouver un médecin de famille ou à bénéficier des services d'autres fournisseurs de soins de santé, surtout dans les petites collectivités en régions éloignées. Quant à elles, les familles des militaires sont appelées à déménager fréquemment, et il leur est d'autant plus difficile d'avoir accès à un médecin de famille en arrivant dans une nouvelle collectivité ou une nouvelle province », souligne le colonel Dan Harris, directeur des Services aux familles des militaires et coprésident du Cercle canadien du leadership pour les familles des militaires et des vétérans. « Comme partie prenante du Cercle canadien du leadership pour les familles des militaires et des vétérans, les Services aux familles des militaires sont fiers de participer à cette initiative, de concert avec le Collège des médecins de famille du Canada, en vue d'accroître le niveau de littératie militaire des médecins de famille au Canada. »

« Le Cercle du leadership prend véritablement tout son sens lorsque des partenaires engagés décident de collaborer pour concevoir des ressources comme cet outil afin d'aider concrètement les fournisseurs de services communautaires au Canada, contribuant ainsi à accroître la sensibilisation et à consolider les capacités, les compétences et les collectivités », ajoute Nora Spinks, directrice générale de l'Institut Vanier de la famille et coprésidente du Cercle canadien du leadership pour les familles des militaires et des vétérans.

Cette ressource a été conçue par un groupe d'experts regroupant des militaires et des vétérans ainsi que divers intervenants en pratique civile, notamment des représentants du CMFC, des Services aux familles des militaires, du Groupe des services de santé de la Défense nationale, du ministère canadien des Anciens Combattants, de l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans, ainsi que de l'Institut Vanier de la famille.

Téléchargez le document [Médecins de famille : travailler auprès des familles de militaires](#).

---

**Suggestion de lecture :**

[\*Coup d'œil sur les familles des militaires et des vétérans au Canada\*](#)

*Publié le 9 novembre 2016*